Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260707-DEL_2026_72-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 JUILLET 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 72

Objet : SDE 22 – Rapports d'activités 2025

Le 7 juillet 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents : 1 - Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST.

Absents excusés : Patrick SIMON ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Patrice LAFOREST

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) a adressé son rapport d'activités 2025.

Ce document a été adressé avec le dossier de séance à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Considérant la présentation faite par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du rapport d'activités 2025 du SDE 22.

La Landec, le 7 juillet 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Patrice LAFOREST

Le Maire,
Didier SAILLARD